Cette documentation n'est plus mise à jour. Veuillez vous référer au portail Hello-CATI : https://hellocati.inrae.fr

Fonctionnement des Catis

Missions

Les missions et objectifs d'un Cati ont été clairement exprimés dans le dossier d'homologation et doivent être partagés par la communauté scientifique servie par le Cati et aussi par les agents du Cati. Le projet informatique doit être adapté à la demande scientifique, ce qui permet d'établir la feuille de route du Cati et peut permettre de développer des outils et des applications transverses et communs à plusieurs programmes de recherches.

Un Cati est en charge d'une production informatique pour une communauté scientifique en lien avec le numérique à INRAE (chaînes de traitement et d'analyse des données « omiques », d'observation, d'instrumentation ou d'enquêtes, modélisation et calcul scientifique, …). Un Cati peut donc développer de nouvelles applications mais aussi consolider des existantes.

Les Catis ont des productions variées qui peuvent être sous forme de SI, de logiciels, d'applications bio-informatiques, de services comme la gestion de bases de données, l'appui technique pour du calcul, des statistiques, de la gestion des données, la formation et la diffusion d'outils, ….

Certains Catis peuvent avoir des missions transverses bien ciblées comme la conception et le déploiement d'outils pour des SI institutionnels et des infrastructures informatiques collectives, le service autour du poste de travail par les informaticiens de proximité, l'interopérabilité entre plusieurs plateformes, des missions relevant du service public dépassant le cadre de INRAE. D'autres Catis ont toutes les compétences informatiques pour mener des projets allant de la donnée brute à sa valorisation. Toutes ces missions doivent se faire dans l'esprit de l'Open Sciences en respectant les principes FAIR. En accord avec leur gouvernance les Catis peuvent répondre à des appels de projets lancés par leurs départements ou par la DipSO.

Les Catis peuvent être classés en 4 groupes :

- Gestion de la donnée et intégration des connaissances,
- Bio-informatique, métabolomique, biologie des systèmes,
- Services informatiques collectifs,
- Modèles et modélisation.

Organisation

Certains Catis sont déjà organisés notamment ceux regroupant des agents issus de plateformes et pour eux la difficulté réside à bien distinguer les travaux effectués dans le cadre du Cati ou de la plateforme. Pour les autres la solution est souvent de créer des groupes de travail ou des workshops, par thème ou projet, afin de mettre en place une dynamique nécessaire à la vie d'un Cati.

L'utilisation d'outils permettant la programmation partagée par plusieurs informaticiens sur un projet comme une forge logicielle ou la mise en place d'espace partagé pour l'échange de document sont indispensables pour un Cati. Les assemblées générales au moins une fois par an permettent aux agents de mieux se connaitre, d'échanger et faire le point sur les différents projets en cours ou à

venir. Les formations font aussi parties des actions menées par les Catis, contrairement aux plans de formation des Pepis qui portent sur des formations métiers génériques, communes aux informaticiens et relativement indépendantes des objets qu'ils traitent. La formation dans les Catis est vue comme une formation ciblée en liaison forte avec les calendriers et les objectifs scientifiques définis dans le Cati. Les Catis ayant des points d'intérêt commun, les journées d'échanges technique inter Catis sont souvent mises en place et sont un excellent point de départ pour une future collaboration.

Pour améliorer la gouvernance et être au plus près des besoins des départements, un comité d'orientation, qui se réunit 3 à 4 fois par an, pourrait être constitué et interviendrait dans l'organisation du Cati en permettant de :

1. Définir les orientations du Cati,
2. Etudier et prioriser les demandes des utilisateurs,
3. Définir les nouvelles actions à mener et arbitrer les conditions de leur mise en œuvre : coordinateur, groupe de travail dédié, moyens et cadrage temps,
4. S'assurer de l'avancée des projets,
5. Valider les propositions des informaticiens,
6. Arbitrer des solutions en cas de problèmes ou divergences (délais, équilibre des charges de travail, …),
7. Assurer la liaison avec les DU responsables des informaticiens,
8. Étudier les demandes de financements (matériels, logiciels, CDD, frais divers),
9. Veiller à ce que le Cati puisse assurer la continuité du service.

Pour faire reconnaître le travail accompli au sein du Cati, les animateurs devraient participer aux réunions des DUR ou DUE des départements concernés pour répondre aux questions d'informatique et présenter les futurs projets.

Périmètre et communauté servie

Une majorité des Catis 3G sont multi départements donc leurs projets devraient être conduits de façon transversale en inter départements voire au niveau de INRAE. D'autres Cati, dits transversaux, devraient avoir des actions concernant tous les autres Catis et tout le personnel INRAE. Enfin quelques Catis sont mono département parce qu'ils sont eux-mêmes une unité ou que leurs interventions se font aux niveaux d'autres départements.

La communauté servie par un Cati doit bien être identifiée aussi bien d'un point de vue géographique que par thèmes. Le Cati doit faire bénéficier de ses services à une large communauté d'utilisateurs œuvrant dans la thématique servie par le Cati et non pas simplement une communauté de proximité. Les moyens d'échanges avec cette communauté ont été décrits dans le dossier d'homologation. Il est donc important que le Cati soit connu et reconnu par cette communauté, pour que les scientifiques puissent soumettre des projets au Cati. Le Cati pourrait même être identifié comme partenaire dans un projet de recherche ou dans un actif stratégique de INRAE, comme une e-infrastructure, ce qui élargirait le champ de responsabilités des membres du Cati. Certains Catis sont affiliés à une ou plusieurs plateformes ou ont permis de structurer les démarches de plusieurs départements autour du développement de plateformes de modélisation.

Rôle des animateurs (opérationnels et scientifiques)

Les départements de recherche ou les DAR délèguent à un ou des animateurs la responsabilité du Cati. L'animation d'un tel groupe de production informatique étant très chronophage, cette tâche devrait être assumée par un binôme d'acteurs, soit d'informaticiens issus de différents départements, soit scientifique et informaticien. Chaque Cati pourra si nécessaire s'appuyer sur un comité interne d'orientation, de composition variable, mais avec des représentants des départements concernés ou DAR. Cette option serait à même de garantir le lien étroit entre projet scientifique et projet informatique.

Chaque binôme de responsables de Cati sera doté d'une lettre de mission précisant, en regard des objectifs du Cati, la durée de sa mission, ses objectifs, les résultats attendus et la décharge de temps adaptée. Cela assurera un transfert de responsabilité du/des chef(s) de département ou DAR vers le binôme de responsables de Cati et un transfert de responsabilité fonctionnelle vis-à-vis des membres du Cati (rôle à jouer par exemple dans les entretiens individuels des agents aux côtés de leurs directeurs d'unité).

A l'intérieur du Cati les animateurs proposent et organisent le fonctionnement interne du Cati en cohérence avec les missions et avec la diversité de ses composantes (plusieurs départements, etc.). La gouvernance devra être explicite afin de garantir la faisabilité du projet et d'assurer une bonne liaison avec les départements et les unités auxquelles appartiennent les membres des Catis.

Rôles des départements ou des Directions d'Appui à la Recherche

Ce sont les départements de recherche ou les directions d'appui à la recherche (DAR) qui sont les porteurs des Catis. Leur intervention a commencé lors de l'homologation, en validant la feuille de route du Cati ainsi que les moyens humains mis à disposition du Cati. Ils ont en charge le pilotage du Cati et pourront s'appuyer sur les animateurs du Cati pour mener à bien cette tâche. Cela implique un engagement sur des orientations stratégiques, des objectifs, des modalités d'organisation et d'attribution de moyens humains et financiers.

Tous les départements n'ont pas la même vision de l'ingénierie numérique scientifique. La majorité des départements définissent leurs activités numériques à travers les thématiques finalisées de leurs activités de recherche. L'ingénierie numérique est un outil qu'ils utilisent et adaptent dans un cadre scientifique précis. Certains départements se définissent d'ailleurs uniquement comme des utilisateurs d'outils informatiques et plusieurs départements ont des stratégies de partenariat bien affirmées pour répondre à leurs besoins dans ce domaine. Les Catis sont un des éléments clés qui ont permis aux départements de INRAE de raisonner leurs besoins en ingénierie numérique à travers des dispositifs mutualisés entre départements.

A quelques exceptions près, les Catis sont maintenant multi départements aussi une étape de coordination inter-départements et avec les directeurs d'unité apparaît nécessaire pour déposer un dossier d'homologation et pour entrainer l'adhésion des parties prenantes aux projets de Catis. Le projet d'un Cati est donc un projet collectif entraînant une chaîne de responsabilités (chefs de département ou DAR, directeurs d'unité et animateurs de Cati) ayant tous un intérêt à mutualiser les moyens informatiques. Les départements ou DAR doivent s'assurer du bon fonctionnement des échanges entre le Catis et ses utilisateurs et que les résultats obtenus coïncident bien avec les attentes de la communauté servie par le Cati. Un Cati doit être doté d'un budget (actuellement 300€ par agent titulaire de la BAP E) fourni par les départements et qui servira au fonctionnement de base du Cati (déplacements, organisation de réunions…). Les frais de déplacements (journée technique, séminaire) peuvent être pris en charge soit par les DU des agents du Cati, soit par les départements ou DAR.

From:
https://pepi2g.wiki.inrae.fr/ - **pepi2g**

Permanent link:
https://pepi2g.wiki.inrae.fr/doku.php?id=communaute:catis:fonctionnement

Last update: **2026/07/21 11:25**